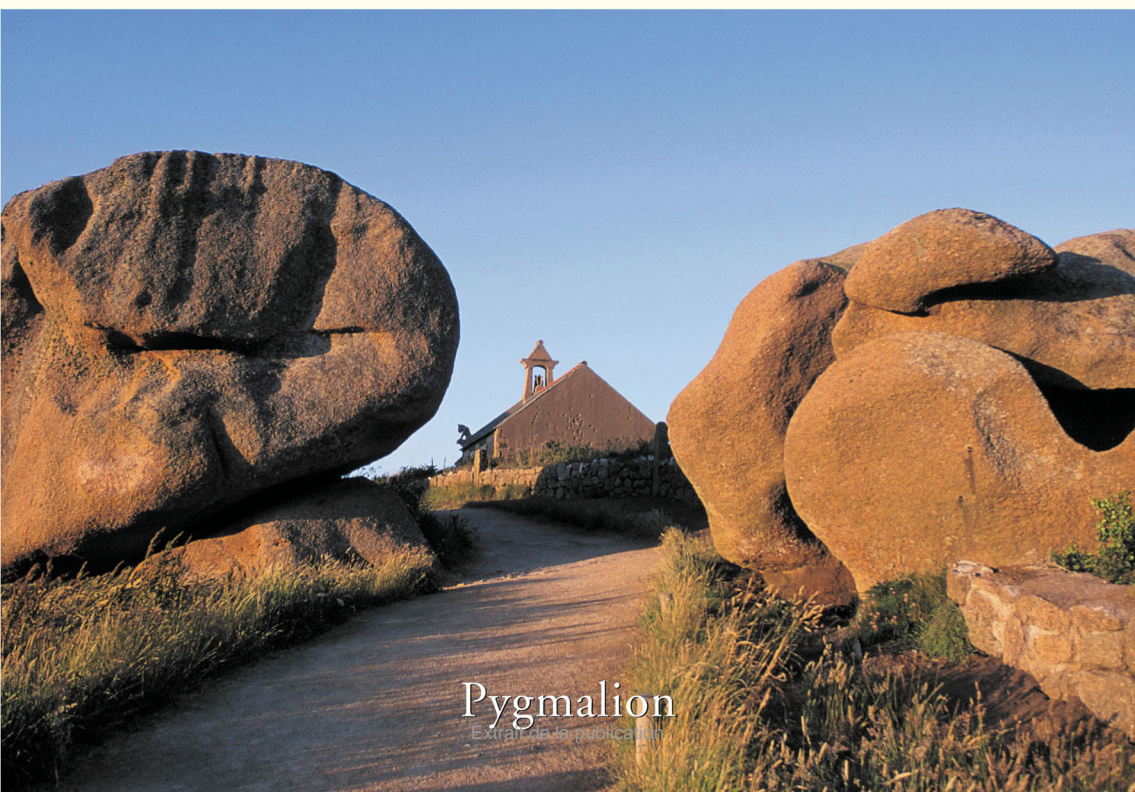


JEAN MARKALE



Les Grandes HEURES de la
BRETAGNE



Pygmalion

Extrait de la publication

LES GRANDES
HEURES
DE LA BRETAGNE

DU MÊME AUTEUR
chez le même éditeur

Histoire de la France secrète

tome 1 :

*Montségur et l'énigme cathare, Gisors et l'énigme des Templiers,
le Mont-Saint-Michel et l'énigme du dragon, Carnac et l'énigme
de l'Atlantide*

tome 2 :

*Brocéliande et l'énigme du Graal, La Bastille et l'énigme du Masque
de fer, Chartres et l'énigme des Druides, Rennes-le-Château et
l'énigme de l'or maudit*

Le Cycle du Graal

tome 1 :

*La Naissance du roi Arthur, Les Chevaliers de la Table Ronde,
Lancelot du Lac, La fée Morgane*

tome 2 :

*Gauvain et les chemins d'Avalon, Perceval le Gallois,
Galaad et le Roi Pêcheur, La mort du roi Arthur*

La petite encyclopédie du Graal

Les Dames du Graal

La grande épopée des Celtes

*Les Conquérants de l'Île Verte (t. 1)
Les Compagnons de la Branche Rouge (t. 2)
Le Héros aux cent combats (t. 3)
Les Triomphes du roi errant (t. 4)
Les Seigneurs de la brume (t. 5)*

JEAN MARKALE

LES GRANDES
HEURES
DE LA BRETAGNE



Pygmalion

Ce volume rassemble les titres suivants,
parus aux éditions Pygmalion / Gérard Watelet

- © 2003, Histoire de la Bretagne, tome 1
- © 2003, Histoire de la Bretagne, tome 2
- © 2004, Histoire de la Bretagne, tome 3
- © 2004, Histoire de la Bretagne, tome 4

Texte intégral

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor 75647 Paris Cedex 13,
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 2008, Pygmalion, département de Flammarion

ISBN 978-2-7564-0172-0

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

I

DES ORIGINES AUX ROYAUMES BRETONS

Introduction

HISTOIRE, SCIENCE ET IDÉOLOGIE

UNE NOUVELLE HISTOIRE DE LA BRETAGNE, pour quoi faire ? La question mérite d'être posée afin d'écartier dès le début l'ambiguïté que peut dissimuler le mot « Histoire ». Précisons toutefois que nous nous tiendrons hors du cadre des revendications plus ou moins surannées, sinon superfétatoires, issues des soubresauts qui ont suivi mai 1968 bien que ceux-ci restent, d'une certaine manière, plus que jamais d'actualité en face du phénomène redoutable et cependant inéluctable de la « mondialisation ».

En effet, qu'est-ce que l'Histoire ? De toutes les disciplines qu'on a l'habitude de nommer « sciences humaines », elle est la plus floue et la plus susceptible de provoquer des controverses auxquelles il est souvent impossible de donner des réponses définitives. En dehors de ses rapports évidents mais subtils avec la Légende et le Mythe¹, l'Histoire est avant tout une vaste nébuleuse dans laquelle chacun y trouve son compte à condition de la faire plier aux circonstances du moment. On pourrait dire, en parodiant Esope, qu'elle est, comme la Langue

1. Je me suis longuement expliqué sur les rapports de l'Histoire avec le Mythe et la Légende dans l'introduction de mon ouvrage sur *Les Celtes et la civilisation celtique*, Paris, Payot, 1969, nouvelle édition 1999, ainsi que dans celle de mon autre ouvrage, *La Tour de Nesle*, Paris, Pygmalion, 2001.

– dont elle est d'ailleurs tributaire –, à la fois la meilleure et la pire des choses.

Si l'on met de côté ce qu'on appelle l'historiographie, qui revient à une compilation d'anecdotes le plus souvent recueillies au hasard et invérifiables par nature, il existe deux formes d'histoire : l'une est structurelle, construite à partir de statistiques. Elle s'apparente plutôt à la sociologie, voire à l'économie politique. L'autre est événementielle, chronologique, et rassemble la totalité ou une partie des événements qui se sont succédé au cours d'une certaine période et dans un cadre géographique déterminé. Ainsi en est-il de *l'Histoire de France* telle qu'elle est enseignée dans les écoles. Il en est de même pour toutes les histoires nationales de n'importe quel pays ou de n'importe quelle région, ou encore pour toute histoire concernant une ethnie considérée comme une entité à part entière.

L'Histoire, traitée de façon dite « structuraliste », prétend à une objectivité scientifique. Il s'agit, à partir d'une analyse en profondeur, d'élaborer certaines lois qui se révéleront applicables à la plupart des cas de figure. C'est le principe même de la science qui refuse toute finalité et se borne à déterminer la causalité des phénomènes observés par la méthode inductive, la seule qui permette une certitude absolue. Mais une loi historique a-t-elle le même poids qu'une loi physique, chimique ou mathématique ? Certainement pas car, quoi qu'on puisse en penser, jamais un événement historique ne peut être strictement identique à un autre : contrairement à l'expérience chimique, par exemple, qui conduit toujours au même résultat lorsque toutes les conditions sont remplies, l'expérience historique, qui fait intervenir la volonté humaine libre, indépendante et imprévisible, ne peut être qu'analogique. L'Histoire structurelle n'est donc qu'une tentative scientifique pour comprendre certains aspects du comportement humain dans des circonstances déterminées. Certes, le postulat d'Euclide, qui justifie toutes les mathématiques classiques, ne repose sur aucune réalité concrète (la ligne droite n'existant pas dans l'univers), mais il demeure une base à partir de laquelle on peut construire un système parfaitement cohérent, doté d'innombrables applications. Ce principe scientifique absolu reste donc *vrai*, même s'il ne correspond pas à une *réalité*. Mais dans le cadre de l'Histoire, les faits vécus par les acteurs d'un événement ne se retrouvent jamais dans la « vérité historique », car celle-ci n'est qu'un jugement de l'esprit sur une donnée incontrôlable parce qu'impossible à reproduire. L'Histoire structurelle aide à la compréhension du devenir humain, mais elle est incapable d'en tirer des conclusions définitives.

Reste l'Histoire événementielle. Elle ne prétend qu'à transmettre des informations sur des faits qui se sont produits dans un passé plus

ou moins lointain. Elle est une *mémoire* où chacun peut puiser et dont les éléments peuvent être jugés en fonction de leur importance et selon la libre interprétation de ceux qui y ont accès. C'est dire que l'intervention humaine dans un récit événementiel joue un rôle très important, et peut donc *déformer* complètement la réalité des faits évoqués. Transmettre à la télévision ce qui se passe à l'autre bout du monde n'est pas la réalité, c'est la vision incomplète et partielle d'un événement dont on ne saisit jamais la globalité : tout dépend en effet du choix d'images fait par les cadres et le réalisateur ainsi que du commentaire qui accompagne ce choix. Et là, tout est possible... A plus forte raison, les relations qui nous viennent du passé, transmises de génération en génération par voie orale ou par textes écrits, porteront la marque du ou des transmetteurs. Car ceux-ci sont des êtres humains, avec leurs faiblesses et leurs facultés d'interprétation, même s'ils ont le sentiment de décrire une réalité incontestable. Or, dans ce domaine, tout est sujet à caution, tout est soumis à la subjectivité du témoin. *Testis unus, testis nullus*, répète-t-on souvent. Il est certain que plus les témoignages concordent, plus on a de chances d'atteindre une certaine vérité. Encore faut-il se méfier de la mentalité collective : elle est souvent animée des meilleures intentions mais elle peut être encore plus « menteuse » que la vision personnelle parce qu'elle s'appuie généralement sur un « ce qui va de soi » tout à fait suspect.

Il n'en est pas moins vrai que l'Histoire événementielle demeure le meilleur moyen de faire connaître le passé d'un peuple, d'une nation, d'une région, d'un pays. C'est en grande partie grâce à l'enseignement de l'Histoire de France conçue par Ernest Lavisse que la Troisième République a réalisé l'unité des diverses composantes de la France à la fin du XIX^e siècle, et cela en imprégnant les élèves d'un récit – à vrai dire quelque peu hasardeux – sur les « grands hommes qui ont fait la France », de Vercingétorix aux « héros » de la colonisation en Afrique et en Asie. Il importait d'inculquer aux esprits une idée de la grandeur de la France, et par conséquent, de laisser sous silence les faiblesses ou les manquements de certains dirigeants, passés ou présents. L'objectivité n'était guère la préoccupation de ces manuels scolaires. Certes, il en était de même dans les livres à l'usage des écoliers allemands... Tout cela avait été concocté dans un but patriotique qu'on ne pensait guère à dissimuler.

C'est dire que le récit historique accomplit une pénible navigation parmi de nombreux écueils qu'il ne parvient pas toujours à éviter. La sensibilité d'un narrateur peut influencer sur sa présentation des faits, même s'il a la volonté de ne pas vouloir les déformer. L'imagination entre aussi en jeu car le narrateur, lorsqu'il manque d'informations précises, peut avoir éprouvé la tentation de « boucher les trous », c'est-à-dire de se laisser aller à des conjectures. Pourtant, il faut bien, pour

évoquer un événement lointain, utiliser l'imagination afin de le rendre accessible et compréhensible. Le problème est qu'on ne sait pas toujours où se trouvent les limites à ne pas dépasser.

Plus lourde de conséquences est la manipulation de l'Histoire, car elle est faite de manière délibérée et parfaitement malhonnête. Le récit historique ne devient plus qu'une œuvre de propagande au service d'une idéologie. Les exemples en ce domaine ne manquent pas. En ne s'en tenant qu'à la période encore très proche de la Seconde Guerre mondiale, on ne peut qu'évoquer les invraisemblables élucubrations auxquelles se sont livrés les pseudo-historiens inféodés au national-socialisme. Imprégnés de toutes les théories racistes façonnées au cours du XIX^e siècle, notamment par l'imagination malade du Français Gobineau, et reprises par de pseudo-« savants » anglais et allemands, les thuriféraires du nazisme ont tout fait pour prouver, à l'aide de documents truqués, et en passant sous silence des réalités irréfutables, la supériorité de la race indo-européenne, surtout de celle dite « nordique ». Elle était alors qualifiée de race pure, détentrice de la « vraie » civilisation, par rapport aux autres peuples rabaisés au rang d'*untersmenschen*, c'est-à-dire de « sous-hommes ». Cette manipulation de l'Histoire a malheureusement provoqué la mort de millions d'êtres humains, aussi bien du côté des faussaires que de celui des victimes¹.

Pour assurer le succès de cette œuvre de désinformation et d'intoxication, tous les moyens ont été bons, y compris le recours aux sciences auxiliaires de l'Histoire, en particulier l'archéologie. Les services du théoricien Alfred Rosenberg et ceux de son rival, l'illuminé Heinrich Himmler, hanté par le Graal et les Templiers, se mirent au travail dans toutes les parties de l'Europe, et des découvertes archéologiques, soigneusement sélectionnées, apportèrent les chaînons manquant à la longue migration de la race nordique.

Cette intoxication fut particulièrement intense, à la même époque, dans les départements d'Alsace et de Moselle, annexés par le Reich allemand. Il fallait à tout prix germaniser ces territoires, autrefois compris dans le Saint-Empire, puis intégrés en 1870 dans l'Empire allemand, et redevenus français en 1919. Si la tradition germanique y était profondément ancrée, l'influence romane y restait prépondérante. Cela explique l'acharnement des responsables nazis non seulement à renverser la tendance mais surtout à éliminer tout ce qui n'était pas de culture allemande. C'est ainsi qu'on y imposa les manuels scolaires

1. Pour être juste, il faut ajouter que les divers régimes staliniens ont pratiqués des manipulations analogues de l'Histoire, dans le but de prouver que l'idéologie marxiste-léniniste était la meilleure possible.

d'Histoire conçus par le Reich et que toutes les découvertes archéologiques, des plus anciennes aux plus récentes, furent utilisées pour convaincre les habitants – du moins ceux qui étaient jugés dignes d'acquiescer la pleine citoyenneté allemande – qu'ils étaient les glorieux descendants de la race élue.

L'exemple de l'Alsace-Moselle est significatif, car à cette manipulation de l'Histoire participèrent activement certaines élites autochtones. Elles professaient ouvertement leur appartenance à des mouvements autonomistes et voyaient dans l'Allemagne le pays qui les libérerait du joug français. Illusion suprême, bien sûr, car les dirigeants nazis, tel le *gauleiter* Robert Wagner, tout en se servant des autonomistes alsaciens, ne visaient pas à autre chose qu'à l'intégration complète de l'Alsace au « Reich Grand Allemand ». Toutes proportions gardées, à l'autre bout de l'Hexagone, se développa en Bretagne une situation qui présenta de nombreuses analogies, même si les problèmes ne furent pas les mêmes.

Il ne pouvait, en effet, être question de germaniser la péninsule armoricaine dont la tradition culturelle restait celtique au cœur d'un environnement roman. De plus, les autorités nazies n'avaient nullement l'intention d'annexer la péninsule : elles voulaient surtout en faire un Etat indépendant de la France qui pourrait devenir le fidèle allié du Reich. C'est pourquoi, entre 1940 et 1944, on assista à une tentative de *receltisation* de la Bretagne, encouragée par l'administration de l'Occupation et mise en œuvre sur le terrain par les mouvements autonomistes bretons. Leurs chefs – pourtant de brillants intellectuels – crurent donc le moment opportun pour réclamer l'indépendance de leur pays. Là aussi, l'illusion était suprême... Et les résultats furent très médiocres !

Pourtant, le terrain était favorable et les moyens employés par les occupants, du moins dans un premier temps, furent loin d'être négligeables. Contrairement à ce qui se passait en Alsace où les associations culturelles furent dissoutes ou englobées dans des organisations nazies, les associations bretonnes qui affichaient ouvertement leur attachement à la tradition celtique furent non seulement tolérées mais encouragées. Le plus souvent, elles furent aidées financièrement par les services de la *Wehrmacht* ou ceux de la *Propagandastaffel* dont le maître tout-puissant était le sinistre Josef Goebbels. L'enjeu était évident : en développant la culture celtique, que les idéologues allemands considéraient comme la cousine de la culture germanique, donc comme une honorable civilisation venant du nord, on contribuait à séparer la Bretagne de la France de Vichy. Car celle-ci, engluée dans une sorte de paternalisme romano-clérical, risquait de renforcer l'attachement des

Bretons à la patrie française en constituant un obstacle à la construction d'une Europe placée sous l'ombre de Charlemagne telle que la rêvaient les Allemands¹.

Ainsi donc, journalistes, écrivains, historiens et linguistes, souvent stipendiés directement par les services de la *Propagandastaffel*, se mirent au travail, s'efforçant de démontrer l'antériorité de la langue bretonne sur la langue française et la richesse d'une tradition celtique armoricaine étouffée par l'impérialisme français. Pour être juste, il faut avouer que certaines de ces recherches furent particulièrement fécondes et permirent de mettre l'accent sur quelques événements du passé que l'histoire officielle minimisait ou éliminait systématiquement parce qu'ils blessaient l'amour-propre des Français. Néanmoins, le but de ces recherches était idéologique, et cette remise en question d'une histoire officielle se doublait malheureusement d'un abus en sens inverse. A force de vouloir prouver que la Bretagne avait été la victime d'un génocide culturel, on oubliait volontiers l'apport incontestable de la culture française dans l'élaboration d'une authentique civilisation bretonne. Après tout, la partie la plus orientale de la Bretagne, du Couesnon au sud de la Loire en passant par Fougères, Vitré et Ancenis, n'a jamais, au cours des siècles, parlé la langue bretonne, mais un dialecte roman, qu'on appelle le *gallo*, ou encore « langue gallèse ». La Bretagne, en tant qu'entité politique, tout comme la Belgique – et aussi l'Irlande –, a toujours été un pays bilingue. C'est un fait historique qui ne peut guère être mis en doute. Mais l'idée, parfaitement utopique, de certains exaltés était qu'il fallait contraindre les francophones à apprendre le breton et à s'en servir quotidiennement comme une langue nationale. C'était se référer à l'exemple de ce qui se passait en Alsace et en Moselle.

Le succès de cette entreprise ne fut pas à la hauteur des espérances de ceux qui l'avaient imaginée. Certes, on assista à une sorte de renaissance de la langue bretonne dans certains milieux intellectuels. Certes,

1. L'action menée par les responsables nazis a été à peu près identique dans la Flandre française, reliée à la Belgique néerlandophone et aux Pays-Bas, dans le but de constituer un Etat flamand. Dans la même optique, pendant toute la Seconde Guerre mondiale, le régime hitlérien a favorisé – par son aide financière et ses envois clandestins d'armes à l'I.R.A. – les aspirations des nationalistes irlandais à la réunification de toute l'île d'Irlande. Il s'agissait de fomenter le plus de troubles possible à l'arrière du Royaume-Uni. Cette politique avait déjà été celle du gouvernement impérial allemand pendant la Première Guerre mondiale, alors que l'Irlande était partie intégrante du Royaume-Uni : il faut en effet bien reconnaître que les révoltes nationalistes irlandaises et en particulier l'insurrection de Pâques 1916 (en pleine guerre) à Dublin, avec proclamation de la République irlandaise, ont été encouragées, soutenues et financées par les Allemands. Mais dans l'un et l'autre cas, les résultats ont été plus que médiocres, comme en témoignent les monuments aux morts des paroisses irlandaises pour 1914-1918, et ceux des engagés volontaires (l'Irlande étant demeurée neutre) ayant rejoint les Alliés dans leur lutte contre le nazisme entre 1939 et 1945.

des ouvrages imprimés attirèrent l'attention sur les problèmes spécifiques de la Bretagne. Mais il y eut aussi des triturations historiques dans les articles de certains journaux financés par l'occupant, tel l'hebdomadaire *L'Heure Bretonne*, ainsi que dans les chroniques radiophoniques diffusées sur les ondes de *Radio-Bretagne*, sous contrôle allemand, où sévissait notamment le lexicographe et grammairien Roparz Hémon, lequel, à la Libération, fut fort aise de pouvoir se réfugier en Irlande pour échapper à la justice de son pays. Entre 1940 et 1944, ce fut à la fois une période glorieuse pour la tradition celtique en Bretagne et une période noire quant aux compromissions, aux falsifications diverses, et surtout quant aux conséquences qui en découlèrent.

En effet, après la libération de la Bretagne, en 1944, la réaction fut d'une extrême violence, et la plupart du temps injustifiée. Certes, les plus ardents séparatistes bretons, collaborateurs des nazis, qui n'avaient pas eu la possibilité de s'enfuir en Irlande ou au Pays de Galles, se retrouvèrent dans des camps d'internement à Rennes. Mais ils n'y étaient pas seuls : tous ceux qui, pendant les quatre années précédentes, avaient œuvré *bénévolement et sans arrière-pensées politiques* pour la renaissance de la langue bretonne, pour la diffusion de la culture celtique et pour une connaissance plus sereine de l'histoire de la Bretagne, furent soupçonnés d'intelligences avec l'ennemi et parqués dans les mêmes conditions¹.

A y réfléchir, cette situation constituait une injure pour tous les Bretons qui, dès 1940, n'avaient pas hésité à rejoindre la France Libre, et pour tous ceux qui, de l'intérieur de la péninsule, allaient constituer un important et efficace réseau de résistance contre l'Allemagne hitlérienne. Dans leur immense majorité, les Bretons n'ont pas accepté la défaite de 1940 et ont fait tout ce qu'il fallait pour s'opposer à l'oppression. C'est dans le caractère celtique : le refus de toute coercition, d'où qu'elle vienne. Alors, pourquoi leur reprocher d'avoir suscité, à travers la renaissance de la tradition celtique, le sursaut qui a permis à l'Europe de se libérer de l'étreinte de ce qu'on a appelé la « peste brune » ? Ce sont les aléas de l'Histoire, évidemment. Il faut aussi se recueillir sur les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale à Sainte-Anne-d'Auray : il y a quatre fois plus de noms dans les

1. Il suffisait d'avoir donné – bénévolement – des cours de breton, d'avoir prononcé des conférences sur l'histoire de la Bretagne, d'avoir publié des poèmes sur la Bretagne et même d'avoir constitué des *bagadou*, c'est-à-dire des groupes de musiciens traditionnels utilisant le *biniou* et la *bombarde*, pour être assimilé aux pires traîtres à la patrie française. J'ai vécu cette époque, mais j'étais trop jeune pour être inquiété. Mais les événements que j'ai vus moi-même et les témoignages que j'ai recueillis à ce sujet sont accablants : ils démontrent la stupidité d'une « chasse aux sorcières » indigne d'un pays qui s'est toujours vanté de défendre le droit et la libre expression des idées.

paroisses bretonnes que dans la plupart de celles de l'Hexagone. Il faut aussi se souvenir que c'est le gouvernement de Vichy qui a morcelé la Bretagne historique en l'amputant de la Loire-Atlantique (autrefois Loire-Inférieure). Si les autorités allemandes se sont toujours méfiées – à juste titre – des Alsaciens, soupçonnés d'être de mauvais citoyens du *Reich*, les autorités françaises ont toujours voulu casser l'unité bretonne en arguant du fait que les Bretons étaient des gens bizarres sur lesquels il ne fallait pas trop compter à cause de leur caractère frondeur et libertaire, et aussi à cause de leur « jargon » qui les écartait d'emblée de la communauté française¹.

C'était en fait revenir à la situation de la fin du XIX^e siècle, quand les instituteurs, tant cléricaux que laïcs, punissaient les élèves qui prononçaient un mot de breton. Mais, ce qui était le plus grave, c'était nier l'apport des différentes régions, souvent d'origine et de culture différentes, dans l'élaboration de ce qu'on a appelé la « patrie » française.

Il est vrai que les circonstances étaient exceptionnelles. Mais c'est un fait aisément vérifiable qu'entre la Libération de la Bretagne en 1944 et le sursaut de 1968, tout ce qui présentait un caractère spécifiquement breton – et donc, dans la mentalité de l'époque, nécessairement anti-républicain, sinon anti-français ! – a été non seulement méprisé mais combattu et même réprimé judiciairement². On oubliait délibérément l'action qu'avait entreprise, entre les deux guerres, un

1. Comme en 1870, où l'on a laissé pourrir dans la boue l'armée bretonne, pourtant forte et disposée à lutter contre les Prussiens, dans le camp de Conlie, dans la Sarthe, parce que le gouvernement de Gambetta, jacobin à l'extrême, doutait de son loyalisme. Cette affaire de Conlie a laissé un douloureux souvenir dans les consciences bretonnes, et elle témoigne de la difficulté qu'ont les Français, d'une façon générale, à intégrer une culture qui leur paraît étrangère. Les Bretons ont souvent été considérés comme des « immigrés », et ils ont été méprisés pour cette raison. Les problèmes actuels, bien visibles en France comme dans toute l'Europe, concernant l'immigration sont exactement de même nature. En plus, il y a, dans une France surgie artificiellement de la Révolution bourgeoise de 1789, un état d'esprit classé comme « jacobin », qui relève d'une conception utopique du centralisme démocratique. Comme le disait, il y a bien longtemps, François Villon, « il n'est bon bec que de Paris » !

2. Un détail particulièrement pittoresque et d'un parfait ridicule : les automobilistes qui apposaient sur leur véhicule une plaque de nationalité portant les trois lettres BZH étaient susceptibles d'une amende ou se retrouvaient devant un tribunal. Il faut préciser que le sigle BZH (*Breizh* = Bretagne) était le symbole de l'unification orthographique des quatre dialectes de la langue bretonne (trégorrois, léonard, cornouaillais et vannetais), unification réalisée pendant l'occupation allemande, et dont le promoteur a été Xavier de Langlais, peintre et romancier de talent, très engagé dans le mouvement breton, mais qui n'a jamais pactisé avec l'ennemi. Tout vint du fait que l'orthographe du breton, langue orale, n'avait jamais pu être vraiment fixée à cause des particularités de prononciation du vannetais par rapport aux trois autres dialectes. Dans ces trois dialectes (groupe qu'on appelle K.L.T., c'est-à-dire *Kerné-Léon-Trégor*), le Z (correspondant au DD gallois) se prononce tel quel, mais devient spirant en vannetais, se marquant par un H aspiré.

instituteur laïc, Yann Sohier, pour la mise en valeur de l'héritage breton. On oubliait aussi que Marcel Cachin, père fondateur du Parti Communiste Français au congrès de Tours, en 1921, avait été un grand défenseur de la langue bretonne. Tout l'apport breton dans la constitution d'une nation française contemporaine était nié. Seules pouvaient se manifester au grand jour les associations dites « folkloriques », débarrassées de toute obédience idéologique, surtout en dehors de la Bretagne, notamment à Paris et dans la région parisienne, où, chacun le sait, une grande partie de la population est issue de l'émigration bretonne du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle¹. Il n'empêche qu'en Bretagne même, la nécessité s'est vite fait sentir de reprendre la tradition bretonne, de la transmettre et de l'enrichir, et cela en dépit de toutes les réticences des milieux officiels².

Il était cependant nécessaire de remettre les choses au point quant à l'Histoire de la Bretagne. Celle-ci avait été déformée pendant la Seconde Guerre mondiale comme elle avait été tronquée et arrangée par les instituteurs de la III^e République et leurs historiens de service, tous plus ou moins influencés par l'école d'Ernest Lavisse. Jusqu'alors, en dehors de l'œuvre de Pierre Le Baud, historiographe d'Anne de Bretagne, souvent méprisée mais cependant riche de références précieuses à des récits antérieurs perdus, il n'existait en Bretagne que deux histoires nationales dignes de ce nom, mais toutes

1. On doit ainsi rendre hommage au travail accompli par l'association culturelle parisienne *Ar Pilhaeur*, animée par Pascal Pondaven et au journal *La Bretagne* à Paris, émanation hebdomadaire d'*Ouest-France*, ainsi qu'à l'action personnelle de Jean Marin (Yves Morvan), l'un des premiers compagnons du général de Gaulle, porte-parole de la France Libre à la radio de Londres pendant l'Occupation, qui fut l'un des plus remarquables soutiens de la culture bretonne pendant la guerre et dans la période qui suivit.

2. En 1989, donc quarante-cinq ans après les événements, au cours d'un entretien particulier que j'eus avec lui, Pierre-Henri Teitgen, grand résistant s'il en fut (sous le pseudonyme de *Tristan*), ministre de l'Information, puis de la Justice, du Gouvernement provisoire de 1944 à 1946, député d'Ille-et-Vilaine, l'un des fondateurs du journal *Ouest-France* – et, il faut bien le dire, « grand épurateur de la Bretagne, à Rennes, en 1944-1945 ! » –, me faisait part de ses scrupules et de ses doutes d'avoir autorisé, à la Libération, le maintien d'une chaire de celtique à l'Université de Rennes (tenue par le chanoine Falc'hun) et la création d'émissions en langue bretonne sur la radiodiffusion nationale (émissions confiées à Pierre-Jakez Hélias, lui aussi grand résistant). Pierre-Henri Teitgen, qui était de bonne foi, était d'origine alsacienne et sentait mieux que tout autre les problèmes qui pouvaient être soulevés à propos des idéologies autonomistes de la Bretagne comme de l'Alsace. Mais ce témoignage tardif et pourtant très sincère est bien dans le ton de la mentalité de l'époque troublée qui a suivi la Libération. Cependant, pour être juste, il faut admettre que les doutes de P.-H. Teitgen étaient plus que fondés, car toute exploitation d'un nationalisme culturel risque de déboucher sur un nationalisme politique agressif. Le nazisme s'est nourri de culture germanique – et celtique, hélas ! Or, actuellement, la tradition celtique est la proie rêvée de nationalistes exacerbés – pour ne pas dire néo-nazis – qui utilisent les mêmes données pour des intentions plus que suspectes.

deux suspectes à divers égards, celle de Bertrand d'Argentré, publiée en 1588 après avoir été censurée par la monarchie française, et celle, monumentale, d'Arthur Le Moyne de La Borderie, continuée par B. Pocquet du Haut-Jussé, publiée en 6 volumes entre 1896 et 1914. La première, ancienne mais très proche de sources précieuses aujourd'hui perdues, a été malmenée par les censeurs royaux. La seconde, imbue de l'esprit romantique et très marquée par l'école « nationale » d'Henri Martin, est entachée d'interprétations plus que douteuses. Il y avait bien eu d'autres essais de ce genre, mais tous découlaient plus ou moins de ces deux ancêtres, marqués soit par une très forte inclination autonomiste anti-française, soit au contraire en totalité pro-française et éliminant tous les éléments – pourtant bien réels – de ce qui pouvait porter atteinte à l'idée qu'on pouvait se faire de la sacro-sainte cohésion de l'Hexagone. De toute façon, dans ces deux optiques, aucun document n'était replacé dans son contexte et tout baignait dans un flou artistique du plus bel effet, mais qui ne faisait que renforcer la méconnaissance ou la falsification de l'histoire authentique du peuple breton.

C'est alors qu'on s'aperçoit que l'idéologie sous-tend continuellement l'expression historique, quelles que soient les intentions des « scripteurs », quel que soit leur talent, quelles que soient leurs attaches intellectuelles personnelles. Et l'idéologie n'est autre que l'utilisation abusive – et absurde – d'un mythe fondamental. Le Mythe est inhérent à l'esprit humain et il appartient à toute l'humanité. Le tout est de savoir ce qu'on en fait puisque, en tant que mythe, il est immanent, sans consistance, et qu'il a besoin d'être incarné, concrétisé, matérialisé, pour être sinon compréhensible, du moins accessible au commun des mortels. D'un côté, il y a le mythe de la France glorieuse, généreuse, démocratique, pleine de bonnes intentions, dont la principale figuration est la fameuse « Marianne », symbole d'une Déesse des Commencements, rassurante et pourvoyeuse de bienfaits en tous genres, accueillant dans son sein de pauvres populations qui, sans elle, seraient depuis longtemps vouées à l'extinction. De l'autre côté, il y a le mythe de la Victime, un peuple conquis et qu'on veut anéantir physiquement ou culturellement. Les deux mythes coexistent mais ne font guère bon ménage, car ils sont antinomiques bien qu'ils soient de même nature. Il ne peut y avoir de moyen terme à cette antinomie, et c'est là en fait l'origine de toutes les guerres qui se sont succédé sur la planète depuis que l'homme y a fait son apparition. D'un côté, il y a la France. De l'autre, il y a la Bretagne. Et l'histoire de ces deux nations est à la fois commune et divergente. Il faut en avoir conscience et ne pas se laisser prendre au piège du sectarisme, celui-ci dégénérant bien vite en fanatisme avec tout ce que cela comporte d'aberrations en tous genres.

Contrairement aux idées reçues, et complaisamment diffusées dans les manuels scolaires, la Bretagne, dans ses limites actuelles, c'est-à-dire quatre départements constituant la région Bretagne officielle, plus la Loire-Atlantique rattachée à un hypothétique Pays de la Loire, si elle a fait partie de l'Empire romain, n'a jamais été une « province » franque, ni mérovingienne, ni carolingienne, ni même capétienne. La Bretagne n'a jamais été un « fief » de la couronne française, même si celle-ci a toujours revendiqué des droits sur elle et, à l'occasion, des tributs qui n'ont d'ailleurs jamais été payés. Les petits royaumes bretons qui se sont constitués pendant le Bas-Empire sur la péninsule armoricaine sont bien antérieurs au royaume des Francs et de son premier souverain reconnu, Clovis, lequel n'a jamais eu aucune autorité légitime sur eux, du moins sur ceux qui se trouvaient à l'ouest de la Vilaine. Certes, les Francs (et non pas les Français) ont lancé des expéditions contre les petits royaumes bretons, lesquels ne se privaient pas d'en engager contre eux, mais jamais, en dépit de victoires temporaires sur certains chefs, ils n'ont conquis l'ensemble du territoire occupé par les Bretons. C'est le contraire qui se passera plus tard, au IX^e siècle, lorsque les Bretons enfonceront le système de défense des Francs, conquerront les comtés de Rennes et de Nantes et se saisiront, du moins provisoirement, du Cotentin ainsi que d'une partie du Maine et de l'Anjou.

Non, la Bretagne n'a jamais été un « fief » de la monarchie française. La confusion vient d'une mauvaise interprétation du traité de Saint-Clair-sur-Epte, au X^e siècle, lorsque le Carolingien Charles le Simple, pour se garantir des incursions scandinaves, céda la Normandie au chef viking Rollon. Il était dit, dans le traité, que le roi des Francs cédait aux Normands la suzeraineté sur la Bretagne, sous condition que les Normands en fissent la conquête. Ce qui, en dépit de multiples guerres, n'a jamais été fait. De plus, de quel droit Charles le Simple donnait-il à Rollon un territoire qui ne lui appartenait pas ?

Voilà donc une première falsification de l'Histoire à propos de la Bretagne. Il y en a une deuxième qui n'est pas sans conséquence : à la fin du XII^e siècle, Henry II Plantagenêt, comte du Maine, duc de Normandie par héritage, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine par son mariage avec Aliénor, puis roi d'Angleterre par succession, obligea le duc de Bretagne Conan IV à abdiquer en faveur de sa fille Constance qu'il contraignit à épouser son fils Geoffroy Plantagenêt. Mais Geoffroy n'a jamais été que le « prince consort » de la duchesse Constance. Et lorsque Jean sans Terre, dernier fils d'Henry II, assassina – ou fit assassiner – son neveu Arthur, fils de Geoffroy, héritier légitime de tous les territoires des Plantagenêts, le roi d'Angleterre fut déchu de ses droits sur ses terres continentales. Alors, le roi de France Philippe

IV
DE LA RÉVOLUTION À NOS JOURS
(1789-2004)

Pour mémoire	491
PREMIÈRE PÉRIODE	
De la rébellion à la Révolution	498
<i>L'état des lieux</i>	500
<i>Vers une lutte des classes</i>	503
<i>Les « Lumières » de la ville</i>	508
<i>La Révolution commence à Rennes</i>	511
<i>Les cahiers de doléances</i>	516
<i>Les Etats généraux</i>	521
<i>Le piège de la nuit du 4 août</i>	525
DEUXIÈME PÉRIODE	
Le temps des désillusions.....	530
<i>La départementalisation</i>	531
<i>La Constitution civile du Clergé</i>	538
<i>Une répression qui retourne un peuple</i>	544
<i>L'« Association bretonne »</i>	547
<i>L'imposture du Fédéralisme girondin</i>	552
<i>La Bretagne sous la Terreur</i>	557
<i>La Chouannerie bretonne</i>	561
<i>La tragédie de Quiberon</i>	567
<i>L'épopée de Cadoudal</i>	573
TROISIÈME PÉRIODE	
Romantisme et nationalisme	580
<i>La Bretagne et le Concordat</i>	582
<i>L'intégration du peuple breton</i>	587
<i>Une Restauration de façade</i>	592
<i>Un monde rural enfermé sur lui-même</i>	596
<i>Une société cléricale et conservatrice</i>	603
<i>La folle aventure de la duchesse de Berry</i>	612
<i>Un Président ou un Empereur ?</i>	615
<i>Nationalisme et Tradition</i>	622
QUATRIÈME PÉRIODE	
Défense de parler breton.....	630
<i>Le drame de l'armée bretonne</i>	631
<i>Un nivellement par la base</i>	635
<i>Le triomphe des anticléricaux</i>	639

<i>La réaction cléricale</i>	643
<i>Régionalisme ou Nationalisme ?</i>	649
<i>La Première Guerre mondiale</i>	657
<i>Les ambiguïtés de l'entre-deux-guerres</i>	660
CINQUIÈME PÉRIODE	
La guerre et ses lendemains	671
<i>De la « drôle de guerre » à l'occupation allemande</i>	672
<i>Activistes nationalistes et maquisards</i>	678
<i>Le Comité consultatif de Bretagne</i>	681
<i>Libération et épuration</i>	683
<i>Silence, étouffement et réveil prudent</i>	688
<i>Et demain ?</i>	697
GÉNÉALOGIE	
<i>Les rois de Bretagne</i>	703
<i>Les ducs de Bretagne</i>	704
<i>Les derniers souverains de Bretagne</i>	705
<i>Les rois d'Angleterre</i>	706
<i>Les derniers Valois</i>	707
HOMMAGES ET REMERCIEMENTS	709
BIBLIOGRAPHIE	711

Composition Nord Compo
Villeneuve-d'Ascq

N° d'édition : L01EUCN000183N001
Dépôt légal : juin 2008